



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-110737>

Département(s) de publication : **87**

Annonce n° **24-110737**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie d'Aixe sur Vienne

Correspondant : SAVIGNAT Marion

Adresse : 44 avenue du Président Wilson, 87700 AIXE-SUR-VIENNE

Coordonnées :

Courriel : m-savignat@mairie-aixesurviennne.fr

Adresse internet : <https://mairie-aixesurviennne.e-marchespublics.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://mairie-aixesurviennne.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_3517_1045725.html

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Renouvellement du parc de copieurs de la commune

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La présente consultation concerne le renouvellement du parc de copieurs de la Commune, dont les caractéristiques techniques doivent répondre aux besoins définis dans le cahier des clauses techniques particulières. Ce parc comprend, dans le cadre du présent marché, 10 copieurs. Les candidats devront chiffrer une offre de location sur 4 ans à compter du 1er février 2025, incluant la maintenance et la formation continue des utilisateurs. Une variante de type solution alternative sera chiffrée par le candidat en plus de son offre de base. Il s'agit de la fourniture d'un copieur COULEUR pour l'école élémentaire, dans les conditions prévues au règlement de la consultation. Les variantes à l'initiative des soumissionnaires sont autorisées dans les conditions définies au règlement de la consultation.

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Financement : budget de la commune section de fonctionnement. Paiement :

application du titre IX chapitre 1er du livre I de la partie réglementaire du code de la commande

publique et de l'article D.1617-19 du code général des collectivités territoriales. Le délai de paiement

est de 30 jours à compter de la réception sur CHORUS PRO par la maîtrise d'ouvrage de la demande de paiement de l'entreprise . Les prix de la location et de la formation sont fermes et le prix de la maintenance est révisable annuellement dans les conditions prévues à l'article 4.5 du CCAP.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Critères de sélections des candidatures : capacité juridiques à soumissionner et capacités professionnelles, techniques et financières en rapport avec l'objet du marché. Justifications à fournir à l'appui des candidatures : application du titre IV du livre I de la partie réglementaire du code de la commande publique : se reporter au règlement de la consultations pour les pièces à fournir.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 20%
- Garantie, qualité du SAV et de l'assistance technique : 40%
- Valeur technique : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 04/11/2024 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-3455600902-00

Renseignements complémentaires : Un essai du matériel est envisagé dans le cadre de la procédure de sélection des offres, s'agissant uniquement du photocopieur proposé pour équiper le 2ème étage de l'Hôtel de Ville (copieur couleur). Il interviendra après une présélection des trois candidats présentant les meilleurs offres (sous réserve d'un nombre d'offres suffisant). Les éléments d'appréciation en résultant seront pris en compte pour l'évaluation du critère de la valeur technique.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les offres sont obligatoirement transmises de manière dématérialisée selon les modalités prévues au règlement de la consultation. Elles doivent être déposées sur la plateforme de dématérialisation des marchés à l'adresse <https://mairie-aixsurvivienne.e>

marchespublics.com, et leur chargement doit être achevé avant la date et l'heure limite de remise des offres. La signature électronique n'est pas exigée au moment du dépôt de l'offre.

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Le dossier de consultation complet est disponible gratuitement en ligne sur le profil d'acheteur de la collectivité à l'adresse suivante : <https://mairie-aixedurviene.e-marchespublics.com>. N° assistance plateforme : 01 72 36 55 48.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/09/2024